



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Garges-lès-Gonesse

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Garges

Monument(s)

Appellation : Château de Garges

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 09/06/2022

Étendue de la protection : Est inscrite au titre des monuments historiques, la grille avec ses deux piliers ornés, jusqu'aux piles formant angle, en intégrant l'ensemble du mur-bahut, dépendant de l'ancien château de Garges. Le présent arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques du 11 janvier 1944.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.